

SAISON 2021 / 2022

picquart.daniel@orange.fr

NOM:				PRÉNOM:		
Adresse,N°,Rue:				(Obligatoire)	Signature:	
Code postal :		Localité:				
Date de naissance:			Département:		lieu de naissance:	
N° de téléphone privé:			No de téléphone professionnel:			
			No de téléphone portable:			
			e.mail:			
Niveaux plongée dates d'obtention:			NI:			
			N2:			
			N3:			
			N4:			
			Autre:			
Tarifs licences	Adulte	40,74 €	Jeune 12/16 ans	25,77 €	Jeune<12 ans	11,45 €
Licence Obligatoire				Total à payer	licence	cotisation
licence Adulte +cotisation/plongeur :				156,00 €	40,74 €	115,26 €
licence enfant (12ans<age<16ans)/plongeur :				75,00 €	25,77 €	49,23 €
licence enfant <12 ans / plongeur				40,00 €	11,45 €	28,55 €
licence passager et piscine				65,00 €	42,82 €	22,18 €
Cartes brevets				30,00 €		
Facultatif	Revue "Subaqua":			26 € : 6 num 49 € : 12 num		

PAIEMENT ECHELONNE POSSIBLE**ASSURANCES facultatives mais conseillées, A prendre directement auprès du cabinet Lafont**

Loisir 1	20,00 €	Nouveau: Garantie loisir TOP, garanties de base + assurance voyage(annulation,interruption,assurance bagage voyage plongée)	
Loisir 2	25,00 €	Loisir 1 TOP	39,00 €
Loisir 3	42,00 €	Loisir 2 TOP	50,00 €
Piscine	11,00 €	Loisir 3 TOP	83,00 €

les assurances peuvent être réglées directement a l'assureur officiel ou demandées avec l'inscription

NOTA : Suite réglementation Aucun matériel EPI ne sera prêté en milieu naturel.

La licence comprend l'Assurance responsabilité civile obligatoire mais ne couvre pas les dommages pouvant survenir au licencié de son propre fait. Seule l'Assurance complémentaire offre ce type de garantie, (Renseignements sur demande)

Pour accéder a la piscine les enfants des licenciés doivent être en possession de la licence "Enfant"

Cet accès se fait sous l'entière responsabilité des parents qui doivent les surveiller et restent responsables de tout matériel utilisé par eux. (Rangement en fin de séance et remplacement si détérioration).

Le grand bain leur est formellement interdit sauf dérogation.

Important: La licence ne sera établie et l'assurance ne prendra effet que lorsque cette fiche aura été remise au club complètement et lisiblement remplie accompagnée de:	
-un certificat médical de non contre indication à la plongée sous marine	
Médecin traitant pour plongée loisir. (NOTA: Signaler au médecin tout traitement de longue durée)	
* le montant du règlement de l'ensemble cotisation plus licence et assurance; Règlement total ou échelonné	
*les nouveaux plongeurs joindront une copie de leur(s) diplôme(s).	
Autorisation Parentale.(Représentant légal)	
Je soussigné (e) Mr,Mme père, mère,tuteur, (1)	
Représentant légal du mineur (NOM: Prénom: né(e) le):	
Autorise mon fils,ma fille,(l) à pratiquer la plongée sous marine au sein du club et à participer aux entrainements organisés par le club	
(1)Rayer les mentions inutiles Signature du représentant légal	
Les encadrants du club, peuvent selon les circonstances, autoriser ou interdire l'accès du bassin à un membre du club.	

